



## Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2022/2023

### PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du : **Mardi 28 février 2023**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. SAISON 2022/2023**

#### Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Date
<b>FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Samedi 27 mai 2023</b>

### **CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI**

**24576613 – METRO FOOTBALL US 1 / ORANGE ISSY 1 du 21/01/2023 (R1 ELITE)**

Ce match aura lieu le 07/03/2023 à 20h au STADE GEORGES SUANT à ANTONY.

Accord des 2 clubs.  
Accord de la Commission.

**24577264 – FOOT 130 / LUXEMBOURG FC du 18/02/2023 reporté au 11/03/2023 (R2/A)**

Demande de FOOT 130, en accord avec LUXEMBOURG FC, de report au 25/03/2023.

La Commission maintient cette rencontre au 11/03/2023 et rappelle que les rencontres régionales sont prioritaires sur les rencontres départementales.

En copie, le District Parisien de Football.

**24577270 – LUXEMBOURG FC 81 / NIKE FC 2 du 18/03/2023 (R2/A)**

La Commission,

Suite à une erreur administrative fixe la rencontre NIKE FC 2 / Luxembourg FC 81 pour rétablir le principe des matchs aller-retour en application de l'article 20.1 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.

**24963968 – PARIS LET'S GO 1 / ELM LEBLANC 2 du 04/03/2023 (R3/B)**

La Commission prend note du courriel de PARIS LET'S GO et enregistre le forfait de cette équipe.

**CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN****24598127 – HOSPITALIERS COURSES / FINANCES 92 du 11/03/2023 (R1)**

Ce match est avancé au 04/03/2023 au STADE TOBROUK à SARTROUVILLE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**FEUILLES DE MATCH MANQUANTES  
CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**2<sup>ème</sup> ET DERNIER RAPPEL AVANT SANCTIONS :**

24577443 – PHILIPPE GARNIER 81 / BAY LAN MEN 81 du 18/02/2023 (R2/C)

24964001 – PARIS LET'S GO 1 / GAZIERS PARIS AS 2 du 18/02/2023 (R3/B)

**PROCHAINE REUNION : MARDI 7 MARS 2023**